





RAPPORT DE GESTION 2022 185^E EXERCICE

Banque fondée en 1837

Rapport de gestion



SOMMAIRE

6	LA BANQUE	7
	Organes de la banque	8
	Gouvernance d'entreprise	10
	Fondation du 175 ^{ème} de la Caisse d'Epargne d'Aubonne	12
	Rapport d'activité	14
	Infographies	
18	COMPTES ANNUELS 2022	
	Bilan	19
	Compte de résultat	20
	Flux de trésorerie	22
	Emploi du bénéfice au bilan	24
	Capitaux propres	24
26	ANNEXES AUX COMPTES	
	Raison sociale, principes comptables, risques	27
	Informations relatives au bilan	34
	Informations relatives aux opérations hors bilan	41
	Informations relatives au compte de resultat	42
	Rapport de l'organe de révision	44
	Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités	46

LA BANQUE

ORGANES DE LA BANQUE

Conseil d'administration

Jean-Christophe de Mestral Président Terme du mandat 2025

Jean-Philippe Egger Vice-président Terme du mandat 2023

Jean-Marie Surer Secrétaire Terme du mandat 2024

Jean-Marc Favre Membre Terme du mandat 2024

Eric Müller Membre Terme du mandat 2026

Direction

Olivier Thibaud Directeur

Anthony Vu Sous-directeur

Nathalie Delaporte Sous-directrice

Organe de révision et société d'audit

BDO SA, Lausanne Terme du mandat 2023

Révision interne

A & A Révision Sàrl, Le Mont-sur-Lausanne

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Principes généraux

Consciente de ses responsabilités, la Caisse d'Epargne d'Aubonne met en œuvre les critères prescrits en matière de gouvernance d'entreprise. Elle veut notamment :

- Appliquer les principaux standards en matière de gouvernance d'entreprise chaque fois qu'ils sont compatibles avec son statut de société coopérative et à la taille de ses activités.
- Repenser en permanence son organisation selon ses besoins et son développement.
- Améliorer en permanence les informations qu'elle communique.

Conseil d'administration

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'administration est composé uniquement de membres non exécutifs. Ses membres n'exercent et n'ont exercé aucune autre fonction au sein de la Banque au cours des trois dernières années. Ainsi, tous ses membres sont réputés indépendants.

La répartition des membres du Conseil d'administration au sein de ses comités s'effectue en fonction de leurs connaissances professionnelles personnelles et de leurs domaines respectifs de prédilection.

En 2022, le Conseil d'administration s'est réuni 21 fois en séance ordinaire.

Les membres de la Direction participent aux séances du Conseil d'administration.

Jean-Christophe de Mestral

Suisse

Diplôme de physique (OU, Angleterre) Diplôme fédéral d'analyste financier Certificat « Gestion et ingénierie d'actifs financiers » UNIL

Est entré et a été nommé Président du Conseil lors de l'assemblée du 27 mars 2013. Il débute auprès de la banque Cantrade, Ormond, Burrus à Genève en gestion de fortunes. Il est envoyé ensuite auprès de la maison mère, la banque Cantrade à Zurich, comme assistant du président du Conseil d'administration. Il contribue à la restructuration de banques du groupe et devient secrétaire du Conseil d'administration de la société holding du groupe. De retour à Genève, il rejoint la banque Pictet et Cie pour laquelle il travaille pendant trois ans à Montréal, Canada. Au terme de son séjour, il revient en Suisse et contribue à la création du bureau lausannois de Pictet & Cie. Indépendant depuis 2001, il rejoint le Conseil d'administration de la Banque Eric Sturdza, Genève, en 2017 qu'il préside depuis 2021.

Jean-Philippe Egger Suisse Architecte HES

A officié au sein de l'organe de contrôle du Conseil entre 1995 et 1999 puis a été nommé au Conseil lors de l'assemblée du 29 avril 1999. Depuis avril 2004, il assume le poste de Vice-président. Après avoir travaillé 5 ans dans un bureau d'architecte, il a ouvert son propre cabinet en 1991 à Aubonne. Il bénéficie ainsi d'une très bonne connaissance du tissu économique régional propre aux métiers de la construction. Il officie également comme expert dans l'estimation des biens immobiliers.

Jean-Marie Surer Suisse Doctorat en médecine vétérinaire

A été nommé au Conseil lors de l'assemblée du 16 avril 2008 puis comme Secrétaire du Conseil depuis avril 2014. Depuis 1987, il est vétérinaire indépendant à Bière. Dès 1990, il est conseiller communal à Bière, puis de 1998 à 2017 député au Grand Conseil vaudois dont il assure la présidence en 2006-2007 et la présidence du groupe libéral puis libéral-radical de 2007 à 2015. Il est en outre membre de différents Conseils d'administration d'entreprises régionales et dans le

pharma vétérinaire. Il est également engagé dans divers conseils de fondation régionaux et comités d'associations.

Jean-Marc Favre

Suisse

Licence HEC de l'Université de Lausanne Expert-comptable diplômé

A été nommé au Conseil lors de l'assemblée du 21 avril 2004. Il a débuté sa carrière chez Ernst & Young SA en 1988 où il a développé son expérience dans le domaine de la finance, notamment en qualité de réviseur responsable bancaire. En 2001, Il a rejoint Société Générale Private Banking (Suisse) SA, où il a exercé différentes fonctions au sein du Private Banking. Depuis 2018, il est responsable de la conformité fiscale au sein de BRP Tax SA, société du groupe BRP actif dans l'implémentation de solutions pragmatiques auprès des établissements bancaires et financiers dans leur gestion des contraintes réglementaires. Il préside le comité d'audit de la Banque.

Eric Müller

Suisse

Maître agriculteur

A été nommé au Conseil lors de l'assemblée du 19 mars 2014. Fortement impliqué au profit de sa région, il a été membre du conseil communal puis comme municipal d'Aubonne entre 1994 et 2016. Il a siégé ou présidé divers comités d'associations professionnelles liés à l'agriculture. Actuellement, il siège au Conseil d'administration de la Société électrique des forces de l'Aubonne.

Membres de la Direction

Au 31 décembre 2022, la Direction générale est composée de trois membres.

Olivier Thibaud

Suisse

Licence HEC de l'Université de Lausanne Expert-comptable diplômé

Il a commencé sa carrière comme réviseur auprès d'Ernst & Young, rattaché au département de révision bancaire de 1992 à 1998. Puis, de 1998 à 2000, il a été collaborateur personnel de M. le Conseiller d'Etat Charles-Louis Rochat, alors chef du département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud. Il a rejoint la Banque en 2000 en tant que directeur.

Anthony Vu

Suisse

Bachelor en management HEC de l'Université de Lausanne

Diplôme fédéral d'expert en finance et controlling

Il a débuté sa carrière auprès d'Ernst & Young dans l'audit bancaire de 2012 à 2015. Puis, de 2015 à 2021, il a travaillé dans différentes banques dans le domaine de la comptabilité et de la finance. Il a rejoint la Banque en 2022 en tant que sous-directeur.

Nathalie Delaporte

Suisse

CFC employée de commerce

Dans le domaine bancaire depuis son apprentissage en 1990, elle a travaillé dans différentes banques essentiellement dans la région rolloise et la région nyonnaise. Elle a occupé diverses fonctions avec la clientèle (guichets, ouverture de compte) puis dès 2010 d'autres fonctions en back-office, comme responsable données de base et controlling. En 2016, elle rejoint la Banque d'abord comme responsable du service clientèle puis depuis janvier 2022 comme sous-directrice.

FONDATION DU 175 DE LA CAISSE D'EPARGNE D'AUBONNE

Créée en 2012 afin de célébrer les 175 ans de la Caisse d'Epargne d'Aubonne, la Fondation en a hérité son nom. Elle a pour vocation première de récompenser des actions singulières dansdifférents domaines tels que la jeunesse, la culture, l'éducation, l'humanitaire ou le social pour n'en citer que quelques-uns.

S'inspirant de la vocation locale de sa génitrice, la Fondation ne peut récompenser que des associations, individus ou entreprises qui trouvent leurs origines dans la région d'Aubonne et environs, et ce, indépendamment du lieu de concrétisation de leurs actions. Forte de cette contrainte non négligeable, la Fondation s'intéresse ainsi aussi bien à des entités bien implantées qu'à des personnes qui se distinguent par leur démarche.

Cette diversité se retrouve dans la liste des récipiendaires de ces dernières années.

La Fondation Théodora, créée par deux Aubonnois en mémoire de leur mère, qui finance et organise les visites des docteurs Rêves aux enfants hospitalisés.

Le Centre des jeunes d'Aubonne, Etoy et Gimel pour avoir pris part sur place à un programme de promotion de l'hygiène au Burkina Fasso.

Sophie Croisier, jeune éleveuse de Gimel, dont l'engagement professionnel reconnu régionalement s'est vu récompensé par la remise d'une distinction pour l'une de ses vaches dans un concours international.

La Fondation Anne Maurer-Cecchini qui a pour but de favoriser la recherche sur les maladies tropicales négligées et qui a même vu le résultat de certaines des recherches soutenues reprises comme standard de thérapies par l'OMS.

L'Association d'aide à Gao au Mali pour son programme de prise en charge de centaines d'orphelins, de lutte contre la malnutrition et d'assainissement.

L'Association des amis de Songpelsé pour son soutien actif à l'ASFUD au Burkina Faso afin de permettre aux femmes de la région de sortir de la pauvreté.

Les bénévoles livreurs de repas de la région d'Aubonne, Gimel et Apples qui se préoccupent quotidiennement de leur prochain en leur offrant de leur temps, un repas et des instants de chaleur et de convivialité.

Le Petit Ensemble des écoles de musique d'Aubonne, Saint-Livres et Etoy qui permet, depuis 15 ans, à des jeunes entre 7 et 18 ans d'apprendre à jouer en groupe dès la deuxième année d'étude d'un instrument cuivre et percussion.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Etraz-Région qui permettent aux jeunes de s'investir pour le bien public tout en assurant la formation et la relève d'un corps de volontaires.

L'Association La Halte à Morges et environs qui vient en aide aux familles précarisées pour son engagement durant la crise sanitaire vécue en 2020.

L'Association Les Notes Pétillantes à Essertines-sur-Rolle qui apporte, par quelques instants musicaux et de convivialité, réconfort et humanisme aux habitants de notre région victimes de souffrance physique, mentale ou morale.

La société de Gym d'Aubonne qui promeut le sport auprès des jeunes de la région grâce à son dynamisme et son rayonnement.



PROTECTION

[Une banque impliquée qui veille aux intérêts de ses clients.]

RAPPORT D'ACTIVITE

Environnement

« Annus horribilis » aurait pu conclure la reine Elizabeth II d'Angleterre qui nous a quittés l'an dernier. En 2022, nous avons pris congé d'une monarque immuable et inébranlable. Nous avons également dû nous séparer de bon nombre de nos certitudes. Le conflit russo-ukrainien menace la paix en Europe. L'inflation, bien que contenue en Suisse, a repris fortement dans les pays industrialisés et a conduit les banques centrales à procéder à une hausse des taux d'intérêts improbable jusqu'alors.

Après une année 2021 marquée par une reprise de l'économie mondiale à un rythme soutenu, l'activité a subi un ralentissement généralisé en 2022 et les marchés boursiers se sont nettement tassés. L'inflation a atteint des niveaux inégalés depuis plusieurs décennies alors que le produit intérieur brut a retrouvé voire dépassé les niveaux antérieurs à la pandémie et le chômage a reculé à l'échelle mondiale. Bien que plus modestement touché, notre pays ne fait pas exception avec un renchérissement s'établissant à 3%.

Amorcée l'an dernier, la hausse du coût des matériaux et l'évolution du prix de l'énergie, accentuée par les conséquences du conflit en Ukraine, a pesé sur les marges de nos entreprises industrielles et du secteur de la construction. Ce constat, additionné aux difficultés d'approvisionnement déjà rencontrées antérieurement, renforce la pertinence du recours à des produits locaux qui permettent de pallier une inflation importée.

Enfin, les perspectives macro-économiques mondiales sont entourées d'une forte incertitude. Dans ce contexte, la prudence est de mise et l'action de proximité menée par notre Etablissement est plus que jamais indispensable. La connaissance de nos marchés et de notre clientèle sont ainsi essentielles en ces temps troublés.

Evolution des taux

Afin de tenter de juguler l'inflation, à l'instar des banques centrales américaine et européenne notamment, la Banque nationale suisse a procédé à une hausse historique de son taux directeur qui évolue d'un taux négatif de 0.75% à un taux créancier de 1% au cours de l'année 2022, d'autres augmentations pouvant

être envisagées en 2023. Les nouvelles hypothèques transposent déjà cette évolution. Si la BNS poursuit sa politique haussière, une adaptation des taux des prêts hypothécaires antérieurs sera inéluctable. Dans ce cadre, notre Etablissement procédera avec retenue, tenant compte de la fidélité de la clientèle et avec la volonté de poursuivre une relation durable dans l'intérêt de chacun. Dans cet esprit, nos taux d'épargne seront adaptés en conséquence.

Marché de l'immobilier

Malgré la hausse des taux, les prix des appartements en propriété par étage, des maisons individuelles et des immeubles de rendement ont poursuivi leur progression au cours de l'année écoulée dans les principales régions vaudoises, ceci principalement en raison de la croissance démographique constatée et de la raréfaction des terrains constructibles.

Cela étant, cette hausse des taux représente une augmentation du coût de financement pour les acquéreurs et rend la propriété de son propre logement plus difficile. Ainsi, un ralentissement de la croissance des prix est envisageable et peut même être déjà observé pour les appartements en PPE, leur coût approchant celui des locations. Dès lors, le marché des loyers demeure sous pression, une pénurie de logements proposés à la location étant à craindre.

Dans cet environnement incertain, la Caisse d'Epargne d'Aubonne poursuivra son rôle de banque de proximité qui lui assure une excellente connaissance du marché dans lequel elle opère et lui permet d'être à l'écoute des besoins et des difficultés de sa clientèle. Comme aujourd'hui, nous observerons le marché avec attention et prudence et nous nous efforcerons d'accorder des crédits adaptés à la situation de chacun.

Conditions-cadres légales

Notre Etablissement participe au régime des petites banques qui prévoit une règlementation adaptée à notre volume d'activité. Par conséquent, il n'y a pas eu de nouvelle directive ayant eu un impact significatif pour la Banque en 2022. La Banque effectue une veille réglementaire continue afin d'anticiper sa capacité à répondre aux nouvelles normes qui sont attendues durant les années à venir.

Risques

La Banque est exposée aux risques suivants : les risques de crédit, de marché, de liquidité, ainsi que les risques opérationnels et juridiques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque. Aussi la direction veille à la mise en œuvre des directives promulguées par le conseil d'administration.

Dans ce domaine, le but premier de la Banque est de maintenir une solvabilité de premier ordre et de préserver sa bonne réputation. Sa capacité à assumer les risques est déterminée de façon à ce que la banque, même en cas de survenance d'éléments négatifs, satisfasse aux exigences de capitalisation. Les éléments clés de la gestion des risques sont les suivants :

- une politique de risque s'étendant à tous les secteurs d'activité;
- l'application de principes reconnus de mesure et de pilotage des risques;
- la définition de limites de risque soumises à surveillance et reporting;
- un système de reporting adéquat, englobant l'ensemble des risques;
- l'allocation de ressources financières et humaines suffisantes aux fonctions de contrôle des risques et
- l'encouragement d'une culture axée sur la prévention des risques à tous les niveaux de management.

Pour le surplus, nous vous renvoyons aux annexes du rapport qui définissent plus précisément les différents risques mentionnés.

Résultats

Dans le contexte économique précédemment évoqué, la Caisse d'Epargne d'Aubonne présente à nouveau un bon résultat, fruit de la fidélité de notre clientèle. Cela a permis de maintenir la consolidation des fonds propres qui augmentent de 9.5%. Les avances à la clientèle ont crû de 10% et les dépôts de la clientèle de 8.7%. Le taux de refinancement net des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle s'élève ainsi à 114.8%. Ces différents éléments permettent au bilan de progresser de 7.9% à CHF 610 millions.

Le résultat opérationnel a progressé de 15% grâce à l'augmentation du volume des avances à la clientèle. La marge brute d'intérêt est restée stable et s'inscrit dorénavant au niveau appréciable de 1.7%, dans un contexte où la rémunération de l'épargne proposée par notre Etablissement demeure parmi les plus attractive du marché. Fort de ces résultats, il a été décidé de continuer de renforcer nos fonds propres par une dotation importante à la réserve pour risques bancaires de CHF 4'370'000.00. Il en résulte une progression de 3.4% du bénéfice net par rapport à l'exercice précédent.

Organisation

Afin de faire face à l'augmentation de l'activité du service des crédits, l'effectif opérationnel de la Banque s'est accru d'une unité suite à l'engagement d'un gestionnaire. Il s'élève donc à 11 personnes ou 10.5 en équivalent plein temps.

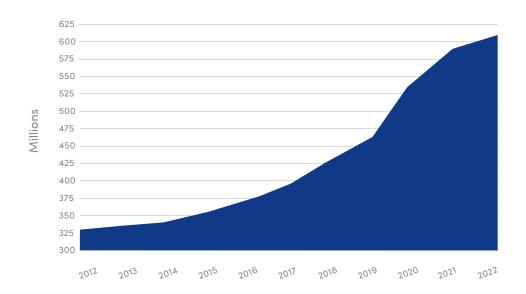
Conclusion

Pour la cinquième année consécutive, la Caisse d'Epargne d'Aubonne est classée meilleure banque de détail de Suisse dans le cadre de l'analyse des indicateurs de performance menée par un institut financier de l'Université de Lucerne. Ce beau résultat vient consacrer la pertinence de notre modèle d'affaires, inchangé depuis la création de la banque. Notre action est fondée sur l'équilibre entre les crédits accordés et les fonds que nous confient nos épargnants. Elle est également basée sur une parfaite connaissance de notre clientèle et une authentique politique de proximité, de soutien et d'écoute de chacun, qu'il soit un particulier, un homme de la terre ou un entrepreneur de notre région. Plus qu'un mot, la proximité est un engagement au quotidien au service de nos clients.

Nos résultats sont les vôtres, Mesdames et Messieurs les sociétaires, chers clients. Sans vous, notre Etablissement ne serait pas celui qu'il est aujourd'hui. Nous tenons ici à vous exprimer notre profonde reconnaissance pour votre confiance et la fidélité témoignée. Nous saluons également ici le travail et l'engagement de la direction et des collaborateurs de la banque. C'est confiant que nous vous remercions pour votre attachement à notre Etablissement. Nous ferons tout pour en être dignes.

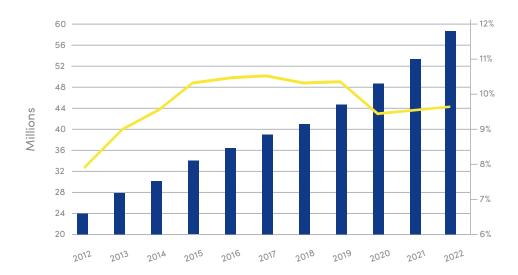
INFOGRAPHIES RELATIVES AU BILAN

Taille du bilan



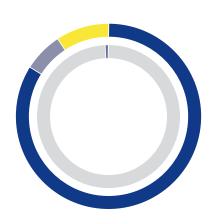
Fonds propres

Fonds-propres
Quote-part au bilan



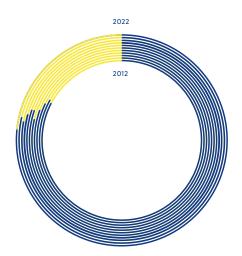
Structure du bilan 2022

- Actifs immobilisés
 - Actifs circulants
- Passifs court terme
- Passifs long terme
- Passifs capitaux propres



Créances sur la clientèle (Montant brut)

Hypothèques Autres



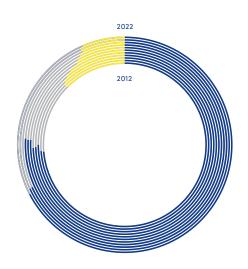
Engagements envers la clientèle

(Montant brut)

Epargne

Autres engagements

Obligations de caisse



Couverture des crédits par les fonds de la clientèle (Montant net)

Crédits
Dépôts

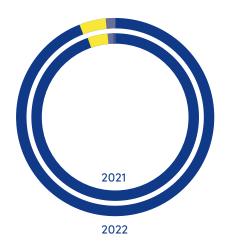
Ratio de couverture

500 120% 470 115% 440 110% 380 105% 350 100% 320 95% 290 90% 2022 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021

INFOGRAPHIES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

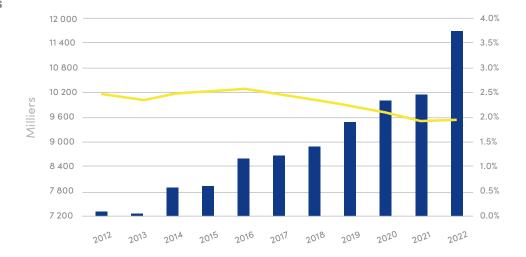
Structure de produits

- Opérations d'intérêts
- Opérations de commissions
- Opérations de négoce
- Autres résultats ordinaires



Rendement des actifs

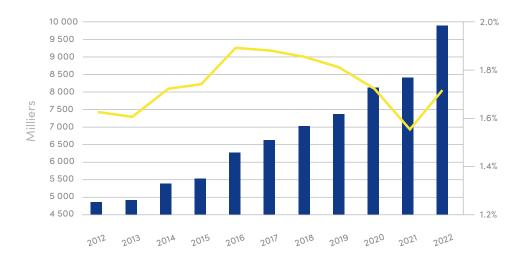
Produit des intérêts
Rendement



Marge brute d'intérêts

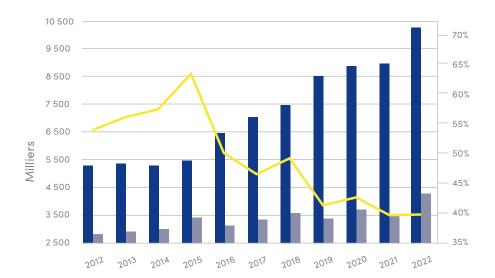
Résultat op. intérêts

Marge brute



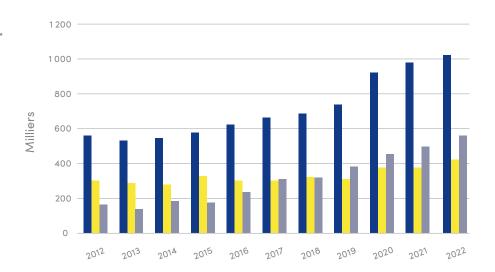
Produits vs Charges d'exploitation

Produits
Charges d'exploitation
Cost/income

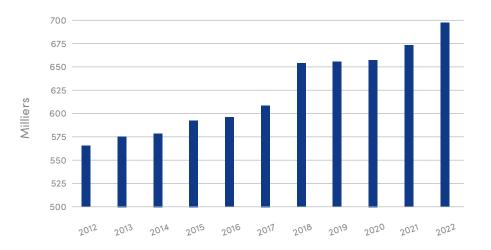


Produits, charges et résultat opérationnel par collaborateur

Produit par EPT
Charges / EPT
Résultat opérationnel / EPT



Bénéfice net annuel



COMPTES ANNUELS 2022



Créances sur les banques 118.784 118.013 771	Actifs	Annexe	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Créances sur les banques 11 348 10 758 590 Créances sur la clientèle 2.1. 112 394 39 828 18 566 Créances hypothécaires 2.1. 363 445 338 878 24 567 Immobilisations financières 2.2. 2 183 2 316 -133 Actifs de régularisation 259 7 252 Immobilisations carporelles 2.3. 1698 1467 231 Autres actifs 610 135 565 291 44 844 Total des actifs 610 135 565 291 44 844 Total des créances subardonnées — — — Passifs — — — — Engagements envers les banques — 10 10 — Engagements résultant des dépôts de la clientèle 506 827 466 254 40 573 Obligations de caisse 39 494 39 990 —496 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettre de gage 2.5. 2 500 2 500 — Engagements exerties d'émission de lettre					
Créances sur la clientèle 2.1. 112 394 93 828 18 666 Créances hypothécaires 2.1. 363 445 338 676 24 567 Immobilisations financières 2.2. 2 183 2 316 -133 Actifs de régularisation 259 7 252 Immobilisations corporelles 2.3. 1 698 1 467 231 Autres actifs 610 135 565 291 44 844 Total des actifs 610 135 565 291 44 844 Total des créances subordonnées - - - - Engagements envers les banques 10 10 - - Engagements envers les banques 508 827 466 254 40 573 Obligations de caisse 39 494 39 990 -496 Emprunts et prêté des centroles d'émission de lettre de gage 2.5. 2 500 2 500 - Passifs de régularisation 1125 1057 68 4 4 - - - - - - - -	·			118 013	771
Créances hypothécaires 2.1. 363 445 338 678 24 567 Immobilitations financières 2.2. 2183 2316 -133 Actifs de régularisation 259 7 252 Immobilitations corporelles 2.3. 1698 1467 231 Autres actifs 610 135 565 291 44 844 Total des créances subordonnées - - - - Passifs Engagements envers les banques 10 10 - - Engagements résultant des dépôts de la clientèle 506 827 466 254 40 573 - Obligations de caisse 39 494 39 990 -496 - </td <td>•</td> <td></td> <td>11 348</td> <td>10 758</td> <td>590</td>	•		11 348	10 758	590
Immobilisations financières 2.2. 2 183 2 316 -133 Actifs de régularisation 259 7 252 Immobilisations corporelles 2.3. 1698 1 467 231 Autres actifs 2.4. 24 24 24 Total des actifs 610 135 565 291 44 844 Total des créances subordonnées - - - Engagements envers les banques 10 10 - Engagements résultant des dépôts de la clientèle 506 827 466 254 40 573 Obligations de coisse 39 494 39 990 -496 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettre de gage 2.5. 2 500 2 500 - Possifs de régularisation 1125 1057 68 Autres passifs 2.4. 385 386 -1 Provisions 2.8. 1 215 1057 68 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4 370 Résouter de la période 695		2.1.	112 394	93 828	18 566
Actifs de régularisation 259 7 252 Immobilisations corporelles 2.3. 1698 1.467 231 Autres actifs 2.4. 24 24 2 Total des actifs 610 135 565 291 44 844 Total des créances subordonnées - - - Passifs - - - Engagements envers les banques 10 10 - Engagements résultant des dépôts de la clientèle 506 827 466 254 40 573 Obligations de caisse 39 494 39 990 -496 Emprunts et prèts des centrales d'émission de lettre de gage 2.5. 2 500 2 500 - Passifs de régularisation 1125 1057 68 Autres passifs 2.4. 385 386 -1 Provisions 2.8. 1215 1560 -365 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36190 31 820 4 370 Réserve légale issue du bénéfice 9 7 2	• •	2.1.	363 445	338 878	24 567
Immobilisations corporelles 2.3. 1698 1467 231 Autres actifs 2.4. 24 24 24 24 24 Total des actifs 610 135 565 291 44 844 Total des créances subordonnées -	Immobilisations financières	2.2.	2 183	2 316	-133
Autres actifs 2.4. 24 24 24			259	7	252
Total des actifs	Immobilisations corporelles	2.3.	1698	1 467	231
Passifs	Autres actifs	2.4.	24	24	_
Passifs Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle 506 827 466 254 40 573 Obligations de caisse 39 494 39 990 -496 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettre de gage 2.5. 2 500 2 500 Passifs 1125 1057 68 Autres passifs 2.4. 385 3861 Provisions 2.8. 1215 1580 -365 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4370 Réserve légale issue du bénéfice 21685 21 015 670 Bénéfice reporté 9 9 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés 2.1. / 3.1. 1340 501 839 Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 1340 501 839 Engagements irrévocables 2.1. 24 227 17 696 6531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501	Total des actifs		610 135	565 291	44 844
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Engagements résultant des dépôts de la clientèle 506 827 466 254 40 573 Obligations de caisse 39 494 39 990 -496 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettre de gage 2.5. 2500 2500 Passifs de régularisation 1125 1057 68 Autres passifs 2.4. 385 386 -1 Provisions 2.8. 1215 1580 -365 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4 370 Bénéfice reporté 9 7 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés Engagements conditionnels 2.1. 7.3.1. 1340 501 839 Engagements irrévocables 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501	Total des créances subordonnées		-	-	_
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Engagements résultant des dépôts de la clientèle 506 827 466 254 40 573 Obligations de caisse 39 494 39 990 -496 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettre de gage 2.5. 2500 2500 Passifs de régularisation 1125 1057 68 Autres passifs 2.4. 385 386 -1 Provisions 2.8. 1215 1580 -365 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4 370 Bénéfice reporté 9 7 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés 2.1. 7.3.1. 1340 501 839 Engagements conditionnels 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 501					
Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Engagements résultant des dépôts de la clientèle 506 827 466 254 40 573 Obligations de caisse 39 494 39 990 -496 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettre de gage 2.5. 2500 2500 Passifs de régularisation 1125 1057 68 Autres passifs 2.4. 385 386 -1 Provisions 2.8. 1215 1580 -365 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4 370 Bénéfice reporté 9 7 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés 2.1. 7.3.1. 1340 501 839 Engagements conditionnels 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 501	Passifs				
Engagements résultant des dépôts de la clientèle Obligations de caisse 39 494 39 990 -496 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettre de gage 2.5. 2 500 2 500 2 500 - Passifs de régularisation 1125 1057 68 Autres passifs 2.4. 385 386 -1 Provisions 2.8. 1215 1580 -365 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4 370 Réserve légale issue du bénéfice 21 685 21 015 670 Bénéfice reporté 9 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des engagements subordonnés Engagements conditionnels Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 1340 501 839 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 505					
Obligations de caisse 39 494 39 990 -496 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettre de gage 2.5. 2 500 2 500 _ Passifs de régularisation 1125 1057 68 Autres passifs 2.4. 385 386 -1 Provisions 2.8. 1215 1580 -365 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4 370 Réserve légale issue du bénéfice 21 685 21 015 670 Bénéfice reporté 9 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés - - - - Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 1340 501 839 Engagements irrévocables 2.1. / 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. / 551 501 50	Engagements envers les banques		10	10	_
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettre de gage 2.5. 2 500 2 500 _ Passifs de régularisation 1125 1057 68 Autres passifs 2.4. 385 386 -1 Provisions 2.8. 1215 1580 -365 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4 370 Réserve légale issue du bénéfice 21 685 21 015 670 Bénéfice reporté 9 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés	Engagements résultant des dépôts de la clientèle		506 827	466 254	40 573
Passifs de régularisation 1125 1057 68 Autres passifs 2.4. 385 386 -1 Provisions 2.8. 1215 1580 -365 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4 370 Réserve légale issue du bénéfice 21 685 21 015 670 Bénéfice reporté 9 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés	Obligations de caisse		39 494	39 990	-496
Autres passifs 2.4. 385 386 -1 Provisions 2.8. 1215 1580 -365 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4 370 Réserve légale issue du bénéfice 21 685 21 015 670 Bénéfice reporté 9 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés Hors bilan Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 1340 501 839 Engagements irrévocables 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 50	Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettre de gage	2.5.	2 500	2 500	_
Provisions 2.8. 1 215 1 580 - 365 Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4 370 Réserve légale issue du bénéfice 21 685 21 015 670 Bénéfice reporté 9 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés - - - - Hors bilan Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 1 340 501 839 Engagements irrévocables 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 50	Passifs de régularisation		1 125	1 057	68
Réserve pour risques bancaires généraux 2.8. 36 190 31 820 4 370 Réserve légale issue du bénéfice 21 685 21 015 670 Bénéfice reporté 9 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés	Autres passifs	2.4.	385	386	-1
Réserve légale issue du bénéfice 21 685 21 015 670 Bénéfice reporté 9 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés — — — — Hors bilan Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 1 340 501 839 Engagements irrévocables 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 50	Provisions	2.8.	1 215	1 580	-365
Bénéfice reporté 9 7 2 Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés	Réserve pour risques bancaires généraux	2.8.	36 190	31 820	4 370
Résultat de la période 695 672 23 Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés _ _ _ _ Hors bilan 2.1. / 3.1. 1340 501 839 Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. / 3.1. 551 501 50	Réserve légale issue du bénéfice		21 685	21 015	670
Total des passifs 610 135 565 291 44 844 Total des engagements subordonnés _ _ _ _ Hors bilan Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 1 340 501 839 Engagements irrévocables 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 50	Bénéfice reporté		9	7	2
Hors bilan 2.1. / 3.1. 1 340 501 839 Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 50	Résultat de la période		695	672	23
Hors bilan Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 1 340 501 839 Engagements irrévocables 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 50	Total des passifs		610 135	565 291	44 844
Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 1 340 501 839 Engagements irrévocables 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 50	Total des engagements subordonnés		-	-	_
Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 1 340 501 839 Engagements irrévocables 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 50					
Engagements conditionnels 2.1. / 3.1. 1 340 501 839 Engagements irrévocables 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 50	Hors bilan				
Engagements irrévocables 2.1. 24 227 17 696 6 531 Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 50					
Engagements de libérer et d'effectuer 2.1. 551 501 50	Engagements conditionnels	2.1. / 3.1.	1340	501	839
	Engagements irrévocables	2.1.	24 227	17 696	6 531
		2.1.	551	501	50

COMPTE DE RESULTAT

En milliers – CHF

Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	Annexe	2022	2021	Variation
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes	4.2.	11 619	10 100	1 519
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations fina	ıncières	74	71	3
Charges d'intérêts	4.2.	-1 778	-1848	70
Dándad hout dan an ámhinn dlinkárák		9 915	8 323	1592
Résultat brut des opérations d'intérêts			125	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-167	125	-292
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		9 748	8 448	1300
Résultat des opérations de commissio et des prestations de service	ns			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		-	-	-
Produit des commissions sur les opérations de crédit		224	166	58
Produit des commissions sur les autres prestations de service		251	228	23
Charges de commissions		-32	-32	_
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		443	362	81
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	4.1.	151	87	64

Autres résultats ordinaires	Annexe	2022	2021	Variation
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-	-	-
Résultat des immeubles		24	19	5
Autres produits ordinaires		28	66	-38
Autres charges ordinaires		-68	-32	-36
Sous-total autres résultats ordinaires		-16	53	-69
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	4.3.	-2 454	-2 079	-375
Autres charges d'exploitation	4.4.	-1 7 57	-1 428	-329
Sous-total charges d'exploitation		-4 211	-3 507	-704
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-404	-484	80
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-1	-	-1
Résultat opérationnel		5 710	4 959	751
Produits extraordinaires	4.5.	-	_	_
Charges extraordinaires	4.5.	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	4.5.	-4 370	-3 670	-700
Impôts	4.6.	-645	-617	-28
BENEFICE DE L'EXERCICE		695	672	23

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers – CHF

	202	2	2021		
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds	
Résultat de l'exercice	695	_	672	_	
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	4 370	-	3 670	-	
Variation des correctifs de valeurs pour défaillance et perte	167	_	_	125	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	404	-	484	-	
Variation des autres correctifs de valeurs et provisions	-	365	-	420	
Comptes de régularisation actifs	-	252	_	_	
Comptes de régularisation passifs	68	-	-15	-	
Solde du financement interne	5 704	617	4 811	545	
Flux de fonds des mutations des immobilisations corporelles					
Immeubles	-	-	-	15	
Autres immobilisations corporelles	-	635	-	178	
Solde des mutations des immobilisations corporelles		635	_	193	

2022 2021

Flux de fonds de l'activité bancaire	Sources	Emplois	Sources	Emplois
	de fonds	de fonds	de fonds	de fonds
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers les banques	_	_	_	_
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	_	_	_	_
Obligations de caisse	_	_	_	_
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	_	_	_	_
Autres engagements	_	_	_	_
Créances sur les banques	_	_	_	_
Créances sur la clientèle	_	_	_	_
Créances hypothécaires	_	_	_	_
Immobilisations financières	82	_	18	_
Autres créances	-	-	-	_
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	_	_	_	_
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	40 573	_	36 689	_
Obligations de caisse	_	496	3 459	_
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	_	_	_	_
Autres engagements	_	1	_	32
Créances sur les banques	_	590	2 189	_
Créances sur la clientèle	_	18 616	_	7 283
Créances hypothécaires	_	24 684	_	40 347
Immobilisations financières	51	_	_	34
Autres créances	_	_	18	_
Solde de l'activité bancaire	40 706	44 387	42 373	47 696
Etat des liquidités	_	771	1 250	
TOTAL	46 410	46 410	48 434	48 434

EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN

En milliers – CHF

Report à nouveau	4	9
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	_	_
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-700	-670
Proposition du conseil d'administration		
Total à la disposition de l'assemblée générale	704	679
Prélèvements affectant la réserve légale issue du bénéfice	_	_
Bénéfice au bilan	704	679
Bénéfice reporté	9	7
Bénéfice de l'exercice	695	672
	31.12.2022	31.12.2021

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

En milliers - CHF

	Capital social	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risque bancaires généraux	Réserve fa- cultative issue du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts du capital	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 1er janvier 2022	_	21 017	31 820	7	_	670	53 514
Répartition du bénéfice 2021	_	672	_	_	_	-672	_
Attribution aux réserves pour risques	_	_	4 370	_	_	_	4 370
Résultat de la période	_	_	_	_	_	695	695
Capitaux propres au 31 décembre 2022	_	21 689	36 190	7	_	693	58 579

La banque est organisée sous la forme d'une société coopérative sans capital social.



SÉRÉNITÉ

[Une banque stable et rassurante qui donne confiance à ses clients.]

ANNEXES AUX COMPTES 2022

1. RAISON SOCIALE, PRINCIPES COMPTABLES, RISQUES ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

1.1. Raison sociale, forme juridique et siège de la banque

La Caisse d'Epargne d'Aubonne est une société coopérative sans capital social de droit suisse avec une représentation unique à Aubonne. Fondée en novembre 1837, elle exerce son activité principalement dans les districts autour de son siège.

1.2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

1.2.1. Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2020/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Les comptes sont établis selon le principe de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats et constituent le bouclement individuel statutaire. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

1.2.1.1. Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation. Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement.

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion et évaluées selon les principes indiqués ci-dessous.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Le passif comprend les dettes à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie;
- compensation de propres titres de créance et des obligations de caisse en portefeuille avec les positions passives correspondantes;
- compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes;
- compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

1.2.1.2. Instruments financiers

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires. Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. Dans ces cas, la Banque examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter. La Banque classe ses créances en 8 classes de notation. Aux crédits, fortement compromis, de la classe 8 sont appliquées des corrections de valeur individuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante. Les montants récupérés sur des créances amorties durant des exercices précédents sont dissous par la rubrique du compte de résultat

« Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

En plus des corrections de valeur individuelles, la Banque constitue des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance existant à la date d'évaluation. Les risques inhérents de défaillance résultent des risques présents à la date du bilan dans un portefeuille de crédits apparemment sain, dont on ne prendra la mesure qu'ultérieurement. Leur détermination repose sur l'application d'un taux fixe de 0.5% sur l'ensemble du portefeuille de crédits, hors créances sur les banques.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

1.2.1.3. Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. En 2022, tous les engagements envers les banques représentent des dépôts volontaires de nos correspondants.

1.2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières peuvent contenir des titres de créance, des titres de participation, des stocks de métaux précieux sous forme physique ainsi que les immeubles et les marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente. Normalement, aucun titre de créance n'est destiné à être conservé jusqu'à l'échéance.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition est enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

1.2.1.5. Immobilisations corporelles

Sont activés les investissements effectués dans des immobilisations corporelles utilisées pendant plus d'une période comptable. Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence; à savoir :

Véhicules et informatique 3 ans Autres immobilisations 4 ans Immeubles 25 ans

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une

immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique

« Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

1.2.1.6. Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles acquises sont portées au bilan et évaluées selon les mêmes principes que les immobilisations corporelles.

Actuellement, la Banque ne détient aucune valeur immatérielle.

1.2.1.7. Obligations de caisse

Les obligations de caisse sont portées au bilan à leur valeur nominale.

1.2.1.8. Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont portés au bilan à leur valeur nominale.

1.2.1.9. Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, sont enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts »;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel »;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique "Charges de personnel".

1.2.1.10. Réserve pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité de la Banque. Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Elles sont fiscalement imposées.

1.2.1.11. Impôts

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif) et sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

La Banque détermine de manière systématique les différences d'évaluation entre les valeurs fiscalement déterminantes et les valeurs comptables. Elle prend en compte les effets fiscaux latents en constituant des provisions par la rubrique « Impôts ».

1.2.1.12. Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

1.2.1.13. Engagements de prévoyance

La société a signé pour la prévoyance professionnelle de ses collaborateurs des contrats d'affiliation à une institution de prévoyance appliquant les dispositions légales régissant la prévoyance professionnelle (LPP) en Suisse. Tous les plans de prévoyance de la Banque sont constitués en primauté des cotisations et sont financés tant par l'employeur que par les employés sur la base des cotisations réglementaires. Les cotisations d'employeur correspondant aux plans de prévoyance sont enregistrées dans la rubrique « Charges de personnel ».

La Banque examine à la date du bilan s'il existe un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant pour l'institution de prévoyance.

1.2.1.14. Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

1.2.2. Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts mais amortis par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 90 jours et impayés.

1.2.3. Conversion des monnaies étrangères

Les comptes annuels sont présentés en francs suisses. Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les actifs et les passifs sont convertis aux cours du jour de la date de clôture. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

La conversion des monnaies étrangères a été effectuée aux cours suivants :

	31.12.2022	31.12.2021
USD	0.9246	0.9114
EUR	0.9833	1.0336
GBP	1.1119	1.2300

1.3. GESTION DES RISQUES

Toute activité expose la Banque à des risques stratégiques, commerciaux, de marché, de crédit et opérationnels. L'ensemble de ces risques sont appréhendés de manière intégrée et globale par un processus dont les objectifs sont :

- la connaissance et la maîtrise de l'exposition aux risques par rapport à l'environnement réglementaire et économique;
- une adéquation entre la capacité de prise de risque et le profil de risque défini;
- une optimisation des rendements par rapport aux risques pris et aux fonds propres engagés.

La gestion des risques de la Banque se base notamment sur les principes suivants :

- maintenir uniquement des positions dont on connait et peut gérer les risques;
- maintenir un niveau de prise de risque en adéquation avec la tolérance au risque en termes de variation du résultat et du niveau de fonds propres visé;
- évaluer et surveiller tous les risques quant à leur impact financier, régulatoire et de réputation.

Le conseil d'administration fixe la politique en fonction du risque et définit dans cette dernière la philosophie, la mesure de même que le pilotage des risques. Il approuve les limites des risques en se fondant sur la capacité de la Banque à les assumer et surveille le respect ainsi que la mise en œuvre de la politique de risque.

1.3.1. Risques stratégiques et commerciaux

Tout changement notoire de l'environnement économique ou réglementaire peut affecter de manière conséquente les choix stratégiques de la Banque. Il en est de même pour tout changement concurrentiel qui peut compromettre les décisions d'affaires prises.

1.3.2. Risques de crédit

1.3.2.1. Prêts à la clientèle

La gestion et le contrôle des risques de crédit ont pour base la politique de crédits de la Banque, laquelle détermine notamment les conditions d'octroi et la surveillance des crédits. Le but du crédit, l'intégrité du client ainsi que la capacité financière du preneur de crédit et la proportionnalité de l'opération constituent des éléments importants. La politique de crédits est réexaminée annuellement et complétée par des directives internes détaillées.

Les engagements envers les contreparties sont encadrés par des limites de crédit. S'agissant de la clientèle, le repère utilisé pour la détermination de la hauteur maximale du crédit est la capacité d'endettement. Les taux de nantissement des sûretés sont établis selon les normes bancaires usuelles. Les gages immobiliers font l'objet d'une évaluation qui tient compte de son usage. Lorsque la solvabilité laisse à désirer, la Banque prend pour critère la valeur de liquidation des sûretés. Le financement maximal est fonction des taux de nantissement internes de la Banque ainsi que de la capacité financière. Suivant le risque, des amortissements sont exigés.

Les positions de crédit et les sûretés sont réexaminées régulièrement, le cas échant avec correction de valeur, ceci en application des processus exposés au chapitre 1.4 «Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur».

1.3.2.2. Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, la Banque ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie ainsi que de sa dotation en fonds propres. Le respect des limites est surveillé quotidiennement. En cas d'événements de marché extrêmes, la Banque examine la situation en continu afin de pouvoir réagir instantanément à une aggravation du risque.

1.3.3. Risque de variation de taux

Le risque de taux naît du déséquilibre entre les échéances des actifs et des passifs. La mesure et le pilotage des risques résultant de ce déséquilibre sont donc d'une grande importance. Les effets sur le revenu et les capitaux propres de la Banque sont mesurés à l'aide d'une solution informatique.

La Banque n'étant pas active sur le marché de l'hypothèque à taux fixe, ce risque est fort limité.

1.3.4. Autres risques de marché

1.3.4.1. Risques de change

La Banque gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères. Les risques de change sont pris en compte à l'aide d'une solution informatique.

1.3.4.2. Opérations de négoce

Les seules activités de négoce d'instruments financiers de la Banque se limitent à la gestion des immobilisations financières.

1.3.5. Liquidité

La gestion de la liquidité vise à générer une position de liquidité solide, permettant à la Banque de faire face en tout temps à ses obligations de paiement. La Banque se prémunit contre une crise de liquidité en diversifiant ses sources de refinancement. Tous les flux de trésorerie importants ainsi que la disponibilité de sûretés de première qualité pouvant être utilisées pour se procurer des liquidités supplémentaires sont régulièrement vérifiés.

Les limites de liquidité et de financement sont approuvées chaque année par la direction et le conseil d'administration, qui tiennent compte de la stratégie d'affaires ainsi que de l'appétence au risque.

1.3.6. Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs. L'évaluation des risques opérationnels et de compliance porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients.

Le conseil d'administration vérifie chaque année la politique de gestion des risques opérationnels. Pour ce qui est des processus, de la sécurité de l'information, des systèmes de contrôle et de la formation, des mesures sont prises pour atténuer la survenance d'un dommage. Le plan de continuité des activités contribue également à assurer la sécurité opérationnelle en cas de catastrophes tant internes qu'externes.

1.4. Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

1.4.1. Créances couvertes par hypothèque

La valeur vénale des maisons familiales et habitations collectives est déterminée par la valeur intrinsèque pondérée deux fois par la valeur de rendement. Parallèlement, la Banque analyse les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur la base de ces deux éléments, la Banque identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur vénale des immeubles de rendement et locatifs se base sur la valeur de rendement. La plausibilité de cette dernière est vérifiée à partir de la valeur réelle ou du prix d'achat. Lors de l'estimation, il sera tenu compte de façon appropriée des coûts d'assainissement.

S'agissant du financement d'achats immobiliers et/ou de transferts, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse entre la valeur vénale et le prix d'achat.

1.4.2. Crédits couverts par des titres

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la Banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la Banque réalise les sûretés.

1.4.3. Crédits sans couverture

Les crédits en blanc sont en général des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle de détail.

Pour les crédits commerciaux, la Banque demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur le marché des affaires de l'entreprise. Elle exige la transmission des comptes audités ainsi que, le cas échéant, des bouclements intermédiaires. Ces informations sont examinées en vue d'identifier une éventuelle augmentation des risques. Si cette phase montre que le crédit est compromis, la Banque constitue une correction de valeur.

1.4.4. Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont constitués en couverture des risques identifiés lesquels résultent d'un examen individuel des positions. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire.

1.5. Evaluation des sûretés de crédit

1.5.1. Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet conformément aux chiffres 1.4. ci-dessus. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie.

1.5.2. Crédits couverts par des titres

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées.

Pour couvrir le risque de marché, la Banque pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

1.6. Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2022, date du bilan de la Banque.

2.INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

En milliers – CHF

2.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan		Couvertures hypothécaires	Autres	Sans	Total
Prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)					
Créances sur la clientèle		93 309	3 158	16 620	113 087
Créances hypothécaires					
Immeubles d'habitation		320 297	_	_	320 297
Immeubles commerciaux		20 800	_	_	20 800
Artisanat et industrie		31 368	_	_	31 368
• Autres		_	_	_	_
Total des prêts	31.12.22	465 774	3 158	16 620	485 552
(avant compensation avec les correctifs)	31.12.21	423 742	3 437	15 074	442 253
Total des prêts	31.12.22	456 485	3 090	16 264	475 839
(après compensation avec les correctifs)	31.12.21	414 288	3 420	14 998	432 706
Hors bilan					
Engagements conditionnels		_	1 282	58	1340
Engagements irrévocables		21 683	_	2 544	24 227
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		_	551	_	551
Crédits par engagement		_	_	_	_
Total du hors bilan	31.12.22	21 683	1 833	2 602	26 118
	31.12.21	15 360	966	2 372	18 698
		Montant brut	Valeur estimée	Montant net	Correctifs de
			de réalisation		valeurs
			des sûretés		individuels
Créances compromises	31.12.22	17 329	10 043	7 286	7 286
	31.12.21	18 024	10 689	7 335	7 335



SOUTIEN

[Une banque serviable et de bon conseil qui accompagne ses clients.]



		Val	Valeur comptable Juste valeur		
2.2 Immobilisations financières		31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Répartition des immobilisations financières					
Titres de créance		932	1149	932	1 171
Dont destinés à être conservé jusqu'à l'échéance		_	_	_	_
Dont disponibles à la revente		932	1149	932	1 171
Titres de participation		1 251	1 167	2 170	2 161
Dont participations qualifiées (10% des voix ou du capital)		_	_	_	_
Métaux précieux		_	_	_	_
Immeubles		_	_	_	_
Total		2183	2 316	3 102	3 332
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités		-	_	-	-
Répartition des contreparties selon la notation	De AAA	De BBB+	De BB+	Inférieur	Sans
	àΑ	à BBB-	à B-	à B-	notation

291

641

La Banque se fonde sur les classes de notation d'une agence de rating reconnue par la FINMA.

Valeur comptable des titres de créances

2.3. Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2021	Investis- sements Désinvestis- sements	Amortisse- ments	Valeur comptable 31.12.2022
Immeubles						
A usage de la banque	2 035	-1596	439	_	-26	413
Autres immeubles	1080	-341	739	_	-43	696
Softwares	2 217	-2 217	_	_	_	_
Autres immobilisations	2 304	-2 015	289	635	-335	589
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 636	-6 169	1 467	635	-404	1698

2.4. Autres actifs et autres passifs

Autres actifs	31.12.2022	31.12.2021
Compte de compensation	_	_
Impôts indirects	24	24
Actifs divers	-	-
TOTAL DES AUTRES ACTIFS	24	24
Autres passifs	31.12.2022	31.12.2021
Compte de compensation	_	_
Impôts indirects	385	386
Coupons et obligations de caisse non encaissés	_	<u>-</u>
Autres engagements	_	_
Passifs divers	_	_
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	385	386

2.5. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	31.12.	2022	31.12.2021		
Actifs nantis / cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs	
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts de la centrale des lettres de gage	3 477	2 500	6 227	2 500	

2.6. Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

	Couverture 31.12.2022 non audité	Cotisations payées 2022	Imputations charges per- sonnel 2022	Imputations charges per- sonnel 2021
Plan(s) de prévoyance avec insuffisance Plan(s) de prévoyance à l'équilibre Plan(s) de prévoyance avec excédent	- - 101%	- - 372	- - 248	- - 210
TOTAL DES PLANS	_	372	248	210

Tous les collaborateurs de la banque sont affiliés à une institution de prévoyance. Les plans souscrits sont à primauté de cotisations.

A la date d'établissement du rapport, la situation des plans de prévoyance ne présente aucun avantage ni engagement économique pour la banque.

2.7. Parties liées

	Cre	ances	Engagements	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
5	5 400	5 843	3 284	2 819

Les opérations sont conclues en vertu des principes généralement reconnus dans la branche bancaire.

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des parties liées.

2.8. Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

PROVISIONS	Etat au 31.12.2021	Utilisation conforme au but	Reclassifica- tions	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2022
Impôts latents	_	_	_	_	_	_
Engagements de prévoyance	_	_	_	_	_	_
Risques de défaillance (hors bilan)	_	_	_	_	_	_
Autres risques d'exploitation	_	_	_	_	_	_
Restructurations	1 125	_	_	_	-365	760
Autres provisions	455	_	_	-	-	455
TOTAL DES PROVISIONS	1 580	_	_	_	-365	1 215
RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	31 820	_	_	4 370	_	36 190
Corrections de valeur						
Corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	7 335	_	_	685	-734	7 286
Corrections de valeur pour les risques inhérents	2 212	_	-	216	_	2 428
CORRECTIONS DE VALEUR POUR RISQUES DE DÉFAILLANCE ET RISQUES PAYS	9 547			901	-734	9 714

Le solde des autres provisions couvre principalement les risques juridiques.

La provision de restructuration se rapporte à l'informatique, à la réfection des locaux et au renouvellement d'appareils.

Les réserves pour risques bancaires généraux ainsi que la variation annuelle des provisions sont imposées.

2.9. Actifs et passifs répartis entre la suisse et l'étranger

Le bilan ne comprend pas de positions à l'étranger

31.12.2021

175 794

290 470

2.10. Structure des échéances des instruments financiers

ACTIFS /		A vue	Dénonçable	Echu d'ici 3	Echu entre 3	Echu entre 12	Echu après	Immobilisé	Total
INSTRUMENTS FINA	NCIERS			mois	et 12 mois	mois et 5 ans	5 ans		
Liquidités		118 784	_	-	_	_	_	_	118 784
Créances sur les ban	iques	4 348	3 000	4 000	-	_	-	_	11 348
Créances sur la clien	tèle	364	109 330	-	_	2700	_	_	112 394
Créances hypothéca	ires	799	359 631	2 145	870	_	_	_	363 445
Immobilisations fina	ncières	1 252	-	_	_	931	_	_	2 183
TOTAL	31.12.2022	125 547	471 961	6 145	870	3 631			608 154
	31.12.2021	131 241	419 520	6 323	3 659	3 050	_	_	563 793
FONDS ÉTRANGERS	/	A vue	Dénonçable	Echu d'ici 3	Echu entre 3	Echu entre 12	Echu après	Immobilisé	Total
INSTRUMENTS FINA	NCIERS			mois	et 12 mois	mois et 5 ans	5 ans		
Engagements envers	s les	-	10	-	-	-	-	-	10
Engagements résulta	ant des	192 530	311 297	3 000					506 827
dépôts de la clientèle		192 530	311 237	3 000	_	_	_	_	
dépôts de la clientèle Obligations de caisse	e	192 550	-	1 623	3 971	27 581	6 319	-	39 494
	e e es centrales		-		3 971	27 581 2 500	6 319	-	

1268

4 259

26 953

10 010

508 754

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS

HORS BILAN

En milliers – CHF

3.1. Créances et engagements conditionnels	31.12.2022	31.12.2021
Engagements de couverture de crédit et similaires	838	46
Garanties de prestation de garantie et similaires	-	_
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	-	_
Autres engagements conditionnels	502	455
TOTAL DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	1340	501
TOTAL DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	1340	455

4.0 INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES DE RESULTAT

En milliers - CHF

4.1. Résultat des opérations de négoce	2022	2021
Opérations sur billets et devises	151	87

4.2. Produit du refinancement des positions de négoce ainsi que des intérêts négatifs

Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité de coûts de refinancement des opérations de négoce

INTÉRÊTS NÉGATIFS	2022	2021
Intérêts négatifs concernant les opérations actives	6	148
(réduction du produit des intérêts et des escomptes)		
Intérêts négatifs concernant les opérations passives	15	10
(réduction des chargesd'intérêts)	13	
(reduction des chargesa micreis)		
4.3. Charges de personnel	2022	2021
Appointements (employés et organe)	1 916	1673
Prestations sociales	437	335
Autres charges de personnel	101	7 1
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	2 454	2 079
4.4. Autres charges d'exploitation	2022	2021
Coûts des locaux	75	50
Coûts de l'informatique et de la communication	869	760
Coûts des véhicules, machines, mobilier et autres installations	69	29
Honoraires de la révision externe	82	46
Honoraires de la révision interne	13	13
Autres charges d'exploitation	649	530
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1757	1 428

4.5. Produits et charges extraordinaires, pertes significatives, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

PRODUITS EXTRAORDINAIRES	2022	2021
Dissolution de correctifs de valeurs devenus libres	_	_
Gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles	_	_
Divers produits extraordinaires	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXTRAORDINAIRES	_	_
CHARGES EXTRAORDINAIRES		
Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	4 370	3 670
Constitution d'autres provisions	_	_
Diverses charges extraordinaires	-	-
Total des charges extraordinaires	4 370	3 670

PERTES SIGNIFICATIVES

La Banque n'a pas subi de pertes significatives au cours de l'exercice de référence.

DISSOLUTION SIGNIFICATIVES DE RESERVES LATENTES

Les comptes de la Banque ne contiennent pas de réserves latentes.

RESERVES POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

La position « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » a été débitée de KCHF 4'370 pour la constitution de réserves pour risques bancaires généraux.

CORRECTIONS DE VALEUR ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Aucune correction de valeur n'a entrainé la dissolution de provision au cours de l'exercice.

4.6. Impôts courants et latents	2022	2021
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	645	617
Constitution de provisions pour impôts latents	-	-
TOTAL DES IMPÔTS	645	617
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	11.3%	12.4%

Il n'existe pas de reports de pertes sur les impôts de nature à avoir un impact sur l'impôt sur le revenu.

RAPPORT RÉVISION



Tél. +41 21 310 23 23 www.bdo.ch BDO SA Biopôle SC-C - Epalinges Case postale 7690 1002 Lausanne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale de la Caisse d'Epargne d'Aubonne société coopérative, Aubonne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse d'Epargne d'Aubonne société coopérative (la "Banque"), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et l'état des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats, de l'état de ses capitaux propres et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Banque, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.





Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Banque à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Banque ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO, en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 23 mars 2023

BDO SA

& L...

Isabelle Cartier-Rumo Experte-réviseur agréée Auditrice responsable .

William Sanchez Expert-réviseur agréé

Annexes Comptes annuels Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

DEVOIRS DE PUBLICATION EN LIEN AVEC LES FONDS PROPRES ET LES LIQUIDITES

SELON CIRC. FINMA 2016/1 "PUBLICATION - BANQUES"

Exigences en matières de fonds propres - en millers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE		
Fonds propres de base durs (CET1)	58 579	53 514
Fonds propres de base (T1)	58 579	53 514
Fonds propres totaux	58 579	55 514
EXIGENCE MINIMALES DE FONDS PROPRES	50 900	46 719
ZNOZNOZ MINIMAZZO DZ FONDO FROFINZO	00000	40710
RATIO DE LEVIER SIMPLIFIÉ (EN %)		
Actifs (hors goodwill + participations) + opération hors bilan	636 253	583 989
Ratio de levier simplifié	9,2%	9.2%
Ratio de liquidité (LCR)		
RATIO DE LIQUIDITÉ (LCR), MOYENNE DU 1 ^{ER} TRIMESTRE		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	120 625	119 176
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	38 551	36 418
Ratio de liquidité, LCR (en %)	313%	327%
Kullo de liquidito, Leix (eli 18)	31378	32776
RATIO DE LIQUIDITÉ (LCR), MOYENNE DU 2 ^{ÈME} TRIMESTRE		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	143 997	135 564
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	46 851	37 888
Ratio de liquidité, LCR (en %)	307%	358%
DATIO DE LIQUIDITÉ (LCD), MOVENNE DIL SÈMETRIMECTRE		
RATIO DE LIQUIDITÉ (LCR), MOYENNE DU 3 ^{èME} TRIMESTRE		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	121 088	153 950
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	41 007	40 113
Ratio de liquidité, LCR (en %)	295%	384%
RATIO DE LIQUIDITÉ (LCR), MOYENNE DU 4 ^{ÈME} TRIMESTRE		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	114 859	131 077
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	41 263	36 658
Ratio de liquidité, LCR (en %)	278%	358%



Caisse d'Epargne d'Aubonne Société coopérative

Rue de l'Hôtel-de-Ville 21 1170 Aubonne

Tél. 021 821 12 60 Fax 021 808 79 42

www.ceanet.ch info@ceanet.ch